

Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire administre et décide des orientations et programmes d'actions relevant des compétences d'Estuaire et Sillon.



Le Président

La Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon est présidée par M. Rémy Nicoleau, élu le 7 juillet 2020.

Élu parmi les conseillers communautaires, le Président est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il préside le Conseil communautaire et le Bureau communautaire. Il fixe les ordres du jour des conseils et bureaux communautaires et préside les séances.

Le bureau communautaire




Le conseil communautaire



Les commissions thématiques



[Consulter les dates des prochaines séances
et les comptes rendus
du Conseil Communautaire et Bureau Communautaire,
décisions du Président et arrêtés](#) 



S'INSCRIRE AUX NEWSLETTERS

Gardez le contact avec votre territoire

VOTRE COURRIEL

nom@domaine.dom

✓ JE
M'ABONNE

📁 ARCHIVES
✕ DÉSINSCRIPTION

Dans cette rubrique



La Communauté de communes

- LES 11 COMMUNES
- COMPÉTENCES
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- ACTES ADMINISTRATIFS
- INFOS BUDGÉTAIRES
- MARCHÉS PUBLICS
- LES AXES PRIORITAIRES
- RECRUTEMENT
- LES PUBLICATIONS

<https://www.estuaire-sillon.fr/la-communaute-de-communes/conseil-communautaire-513.html>

FIL INFOS

 + VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

Suivez-nous sur Instagram



TERRITOIRE

L'actualité locale version Instagram



TOURISME

Les vacances d'avril en Estuaire et Sillon



MOBILITÉS

Défi mobilité 2025: passons en mode ÉCOMOBILITÉ du 19 au 25 mai



ENVIRONNEMENT

«Tous au compost» en Estuaire et Sillon, du 26 mars au 3 avril



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :

Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00